

CONDUIRE UNE INTERVENTION DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

(V1 OCTOBRE 2020)

PRESENTATION	<p>La formation « Conduire une intervention de prévention des risques psycho-sociaux » s’adresse aux professionnels de terrain engagés dans la prise en charge et la conduite de projet de prévention des risques psychosociaux au travail.</p> <p>Intervenir dans un projet de prévention des risques psychosociaux demande l’acquisition de compétences spécifiques, tant sur le contenu et les outils d’analyse du travail, que sur le processus d’intervention. L’acquisition de ces « savoir-faire » représente, en tant qu’acteur de la santé au travail, un levier d’action durable en termes de prévention des risques psycho-sociaux.</p> <p>Cette formation s’inscrit dans les cadres conceptuels de la Clinique du travail (Psychologie Sociale et Sociologie) et de l’Approche Systémique et Stratégique (accompagnement au changement)</p> <p>Les acteurs engagés dans des démarches de prévention ont besoin de ces deux grilles de lecture, leur permettant à la fois de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l’objet « Souffrance au travail » : Qu’est ce qui peut poser « problème » dans le travail et avoir des conséquences sur la santé des professionnels ? - Construire une intervention pérenne et efficace type « Diagnostic -action » : Comment accompagner le changement sur un sujet sensible et complexe. <p>Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans la conduite de démarches de prévention sur le terrain (psychologue du travail / psycho-sociologue), formés aux modèles d’analyse du travail et à l’intervention systémique et stratégique, et supervisés dans leurs pratiques d’intervention.</p>
OBJECTIFS	<p>A l’issue de la formation, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaliser un diagnostic qualitatif permettant d’évaluer les facteurs de tensions et de ressources en santé au travail ◆ Restituer stratégiquement un diagnostic « Santé au travail » ◆ Initier le changement dans leur organisation en termes de santé au travail.
PROGRAMME DE LA FORMATION	<p>J1 : Conduire un diagnostic « RPS »</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Evaluer les facteurs de développement de la santé mentale au travail (centralité du travail) ◆ Evaluer les facteurs de tensions dans les organisations du travail ◆ Appliquer deux modèles de référence dans l’analyse des tensions du travail (ANACT et Gollac)

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Evaluer les conséquences en termes de santé au travail sur les personnes (stress professionnel, épuisement professionnel, violences au travail, ...) et les collectifs de travail. <p>J2 : Mettre en place une intervention de prévention des risques psychosociaux au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Construire les étapes d'une intervention de prévention des RPS ◆ Analyser une demande et connaître les pièges possibles ◆ Connaître les méthodologies d'enquête et choisir la plus appropriée selon la demande. ◆ Savoir conduire stratégiquement une intervention : du contenu au processus.
PUBLIC & PRE REQUIS	<p>Cette formation s'adresse aux professionnels de terrain concernés par la prévention des risques psychosociaux au travail : psychologues du travail intervenants, médecins du travail, infirmières du travail, responsables RH, préventeurs, membres d'un CHS-CT ou DUP, ...</p> <p>La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.</p>
CONDITIONS DE VENTE	<p>Groupe de 3 à 12 participants maximum. Les journées de formation sont proposées en intra et sur site exclusivement. Date de début et date de fin : nous contacter</p>
ORGANISATION & DUREE	<p>Une session de formation dure 2 jours, soit 14 heures / 9h-12h30 – 13h30-17h Les journées de formation sont consécutives.</p>
METHODOLOGIE	<p>Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, cas pratiques, observations et analyse autour du visionnage de films, remise de support.</p>
FINANCEMENT	<p>A l'initiative de l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences : Tarif journée : 1200 Euros HT</p>
SUIVI ET EVALUATION	<p>La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une feuille de présence est élargée et remise à l'entreprise. - Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire. - Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte. - Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation. - Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)

<p>RESULTATS</p>	<p><i>100 % des participants estiment avoir la capacité de comprendre les RPS et la QVT</i> <i>98 % des participants estiment avoir la capacité d'analyser une situation de travail avec l'outil de référence de l'ANACT</i> <i>100 % des participants estiment avoir plutôt acquis ou totalement acquis la capacité de se positionner en tant qu'acteur en santé au travail.</i></p>
<p>ACCESSIBILITE</p>	<p>Les locaux mis à disposition pour la formation doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Pour toutes demandes, vous pouvez contacter notre référente handicap, Carole Charras par mail c.charras@stdialectica.fr ou au 06.49.61.98.34.</p>
<p>INTERVENANT & CONTACT</p>	<p>Mathilde Montabonnel, psychologue du travail, présidente de Dialectica. Téléphone : 06.11.61.73.75 Mail : m.montabonnel@stdialectica.fr</p>